

Un document joint complète ce plan cadastral.  
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER : 1240424

Référence au(x) feuillet(s) cartographique(s) :  
21L04-010-0405  
21L04-010-0505

Projection : MTM  
Fuseau : 7

ÉCHELLE : 1 : 1000

Plan de signalisation - Règlement  
xxx-2022  
ANNEXE - A

● ARRÊT STOP  
RUE DU BOISÉ DE 3 à 111 ET 38 à 98  
RUE DU PRÉ DE 1 à 65 ET 2 à 66



PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE  
CADASTRE DU QUÉBEC

Circonscription foncière : Arthabaska

Municipalité(s) : Saint-Christophe-d'Arthabaska (Paroisse)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à : Victoriaville

Signé numériquement par : Carl Lefebvre  
a-g. (matricule 2027)

Minute : 21334      datée du 23 février 2021  
Dossier a.-g. : 9968

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 15 septembre 2021  
Signé numériquement par : Philippe-Antoine Roy Banville a.-g. (matricule 2688)  
Pour le ministre

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.



Copie authentique de l'original, le

\_\_\_\_\_  
Pour le ministre